

Colloque International bilingue «Entrepreneuriat et développement durable»

Ile Maurice -22, 23 et 24 novembre 2012

Appel à communication

Le Colloque international bilingue «**Entrepreneuriat et développement durable**» est organisé conjointement par l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE), membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université de Maurice (UoM). Les langues du colloque sont le français et l'anglais. La thématique de recherche qui associe *Entrepreneuriat et développement durable* n'est pas nouvelle mais une consultation de la littérature révèle un relatif manque d'homogénéité des travaux disponibles, qui freine la constitution d'un champ de recherche à part entière.

Aussi, l'objectif de ce colloque est de faire se rencontrer les chercheurs qui travaillent sur ce thème, d'apporter des témoignages et de confronter les expériences tout en favorisant la définition d'un agenda structurant pour une meilleure compréhension de la relation Entrepreneuriat-développement durable et la production de connaissances utiles au monde académique et de l'entreprise.

Trois axes principaux sont privilégiés :

1-Les fondements d'une prise en compte du développement durable dans l'action d'entreprendre.

Il s'agit notamment d'analyser les motivations d'une intégration du développement durable dans une démarche d'entrepreneuriat.

2- La réalisation d'un premier bilan des pratiques des entrepreneurs en matière de développement durable.

L'objectif est de partager des expériences et de mutualiser des savoirs faire, d'une part, de proposer des typologies et des comparaisons (Nord/Sud, sectorielles, etc.), d'autre part.

3- Comment contribuer à une meilleure prise en compte du développement durable en entrepreneuriat ?

La prise en compte du développement durable est fréquemment présentée comme une contrainte, un frein à l'entrepreneuriat. Pourtant, il est reconnu qu'il est également source d'opportunités pour de nouvelles initiatives et un outil d'intégration socio-économique des groupes vulnérables dans les pays émergents.

Toute autre proposition à communication portant sur le développement durable dans un contexte d'entrepreneuriat pourra être considérée si elle apporte une contribution significative aux discussions.

Mots-clés : Entrepreneuriat, développement durable, entrepreneuriat social, entrepreneuriat féminin, intrapreneuriat, entrepreneuriat international, performance, incubateurs, pépinières, technologies innovantes, gouvernance, entreprises familiales, contraintes/opportunités, PME, développement économique, intégration sociale, mondialisation, culture entrepreneuriale, aspects juridiques, etc.

Instructions aux auteurs :

Les propositions de communications seront rédigées en français ou en anglais et ne doivent pas avoir déjà été publiées.

Le texte doit être rédigé à interligne simple, en utilisant la police Times New Roman, 12 points. Le format de papier est «A4 (21 x 29,7 cm)» et les marges sont à 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite.

La première page contient le titre de la proposition à communication, le nom des auteurs, leur statut et leurs coordonnées professionnelles. La personne de référence pour les échanges avec le Comité scientifique et le Comité d'organisation y sera également indiquée.

A compter de la seconde page commence le texte de la proposition à communication, qui reprend le titre et respecte les règles strictes de l'anonymat.

Chaque communication sera évaluée de façon anonyme par au moins deux évaluateurs indépendants.

Les communications, qui sont le produit de recherches *relativement abouties*, seront évaluées notamment à partir des critères suivants.

- . Intérêt, pertinence et importance du sujet
- . Qualité de la documentation
- . Cadre conceptuel
- . Méthodologie
- . Cohérence et structure d'ensemble
- . Qualité du style et de la langue
- . Pertinence et contribution des résultats
- . Évaluation de l'ensemble

Site du colloque (en cours de réalisation)

<http://uom.ac.mu/sites/ICSE>

Renseignements :

- Jonathan David : jonathan.david@auf.org +230 454 68 07 (français)

- Christelle Soobramanien: c.soobramanien@uom.ac.mu +230 4037569 (anglais)

Poonam Mootooperian: p.mootooperian@uom.ac.mu +230 4037569 (anglais)

Envoi des résumés :

- Jonathan David : jonathan.david@auf.org +230 454 68 07 (propositions en français)

- Poonam Mootooperian: p.mootooperian@uom.ac.mu +230 4037569 (propositions en anglais)

Calendrier :

30 mars 2012	Date limite de soumission d'un résumé de la proposition à communication (300 mots maximum)
20 avril 2012	Envoi aux auteurs de l'avis du comité scientifique
1er juillet 2012	Date limite de soumission de la communication complète (6.500 mots maximum, hors bibliographie et annexes)
31 août 2012	Envoi aux auteurs des évaluations et de l'avis du comité scientifique
30 septembre 2012	Date limite de réception des versions définitives
31 octobre 2012	Diffusion du programme préliminaire du colloque

Comité scientifique

Professeur Michel Boyer	IAE-Université de la Réunion
Professor Garry Bruton	Neeley School of Business Texas -USA
Professeur Christian Cadiou	IAE-Université de Brest – France
Professeur Louis-Jacques Filion	HEC Montréal - Québec
Professeur Alain Cucchi	Université de la Réunion
Professeur Raymond Guillouzo	I.F. E. – Maurice
Professeur Victor Harison	INSCAE – Madagascar
Dr Michael David Herrington	University of Capetown - South Africa
Dr Mine Karatas-Ozkan	University of Southampton – United Kingdom
Professor Prakash Khatri	University of Delhi -India
Professeur Eric Lamarque	Université de Bordeaux 4 – France
Assoc. Professor Alex Maritz	Swinburne University of Technology, Australia
Assoc. Professor Jay Matadeen	University of Mauritius
Professor Mark Neal	University of London - United Kingdom
Assoc. Professor Anita Ramguttty Wong	University of Mauritius
Professeur Josée St-Pierre	Université des Trois-Rivières – Québec
Professeur Olivier Torrès	Université de Montpellier 1 - France

Comité d'organisation

IFE-AUF Maurice et Université de Maurice

Présentation des institutions organisatrices

L'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE), implantation de l'AUF :

C'est lors du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage, tenu à Maurice en 1993, que le Gouvernement mauricien avait formulé la demande de la création d'un institut de formation de haut niveau en entrepreneuriat.

En 1999, l'IFE accueille sa première promotion à Réduit sur le campus de l'Université de Maurice. L'IFE est une implantation locale de l'Agence Universitaire de la Francophonie (A.U.F.).

L'A.U.F. est une des plus grandes associations d'universités au monde, avec 781 établissements membres dans 94 pays. Elle rassemble des institutions d'enseignement supérieur et de recherche des cinq continents utilisant le français comme langue d'enseignement et de recherche.

L'IFE en est actuellement à sa 14^{ème} promotion. Les 34 étudiants de cette nouvelle promotion sont issus de 16 pays différents. Ces étudiants préparent un Master 2 en co-diplômation avec les Universités de Paris-Créteil et Bordeaux 4. A ce jour, l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat a formé 420 experts en entrepreneuriat dans 28 pays francophones. Les diplômés de l'IFE viennent majoritairement de Madagascar, des Comores et de Maurice. Les autres étudiants viennent des Caraïbes, du Maghreb, de l'Afrique de l'ouest, de l'Afrique centrale, de l'Asie du sud-est.

L'IFE a également développé un incubateur virtuel (IVFE) qui accompagne à distance des porteurs de projets de création d'entreprises. L'IVFE a accueilli sa 4^{ème} promotion en janvier 2012.

La Faculté de Droit et de Gestion, Université de Maurice.

L'Université de Maurice (UoM) a été créée en 1965 dans le but de contribuer au développement général du pays. L'Université de Maurice (UoM) est composée de 5 facultés : La faculté d'Agriculture, la Faculté de Technologie, la Faculté des Sciences, La Faculté des Etudes sociales et des Humanités et la Faculté de Droit et de Gestion qui offrent une palette de formations complète et un programme doctoral aux étudiants locaux et étrangers.

La Faculté de Droit et de Gestion regroupe les départements Management, Droit et Comptabilité-Finance. Elle compte près de 4.300 étudiants.

Frais de participation (règlement avant le 31 octobre):

Etudiants, doctorants : 100 euros comprenant l'inscription, les déjeuners et les actes du colloque.

Enseignants-chercheurs et professionnels : 300 euros comprenant l'inscription, les déjeuners, la soirée de gala et les actes du colloque (200 euros si inscription avant le 15 septembre).

Pour découvrir l'île Maurice :

http://fr.wikipedia.org/wiki/île_Maurice